

Tous les auteurs d'attentats perpétrés entre 2012 et 2016 étaient inscrits dans des clubs de sport...

écrit par Christine Tasin | 28 septembre 2018



Cette assertion de Médéric Chapitoux interpelle... Ce qu'il décrit est terrifiant...

Quels rapports entre les clubs de foot, de musculation ou de combat et le terrorisme, voire la radicalisation ?

Beaucoup...

Des salles de sport réservées aux musulmans. Que Chapitoux , courageux mais pas téméraire, renvoie sottement dos à dos avec les salles de sport où il n'y a pas de musulmans, salles de sport qu'il baptise ultra-droite quand ces salles évitent sans

doute, justement, d'avoir les soucis des autres, la musique coranique, les prières collective, les risques de former un futur terroriste...

Des salles de sport où on fait la prière...

La salle de sport comme annexe de la mosquée, où on se retrouve entre soi et où on prépare... quoi donc ? Chapitiaux ne va pas jusque-là, il ne pose pas la question, il n'y répond pas mais espérons qu'au cours de sa conférence, ce soir, il expliquera le rapport entre les auteurs de terrorisme et les salles de sport.

Des salles de sport peut-être même subventionnées par les Mairies, aidées par les Mairies qui mettent disposition leurs gymnases... pour permettre à de futures égorgeurs d'apprendre à se battre et de rencontrer de futurs complices ?

Parce que, tout de même, si les nôtres s'inscrivent aux cours de Krav maga, c'est très souvent pour la légitime défense, pour éviter d'être le prochain égorgé...

Et ceux qui, musulmans, ont tué après le passage en salle de sport de combat, quel était leur but ?

Le sport fait-il le jeu de la radicalisation ?

L'enjeu de la conférence ? Comprendre et prévenir les risques de radicalisation dans le sport grâce à l'intervention d'un expert de la question, demain vendredi 28 septembre de 19h à 21h à l'IUT Thionville-Yutz.



[Ph](#)

[oto HD](#) Médéric Chapitoux. Photo DR

Médéric Chapitoux se présente comme un doctorant à l'université de Toulouse, chercheur en sociologie sur la thématique de la radicalisation. Son CV est bien plus long en réalité. L'homme, ancien gendarme, gravite dans les hautes sphères du sport. **Il a également écrit un bouquin intitulé : « Le sport, une faille dans la sécurité de l'État ».**

Demain soir, il sera à Yutz pour animer une conférence sur les risques de la radicalisation dans le sport organisée par les communautés d'agglomération Portes de France-Thionville et Val de Fensch. « *Le but, c'est que tout le monde reparte avec des interrogations* », explique l'expert. Il nous donne toutefois quelques réponses.

Sur quel constat basez-vous votre réflexion ?

Médéric CHAPITAUX : « Tous les auteurs d'attentats perpétrés sur le territoire national entre 2012 et 2016 étaient pratiquants dans des clubs de sports de combat, de football ou de musculation. **Et là, on n'était pas dans la radicalisation mais carrément dans le terrorisme.**

Depuis 2003, plusieurs institutions (chercheurs, Conseil européen...) observent et consignent dans des rapports la montée de la radicalisation religieuse dans le sport. **Pourquoi n'a-t-on toujours rien fait ? Ça reste un sujet tabou.** Même si, en février 2018, le gouvernement a inscrit le sport comme axe prioritaire dans le plan national de prévention et de lutte contre la radicalisation. »

Par quels signaux, quels exemples concrets percevez-vous un phénomène de radicalisation dans le milieu du sport ?

« La menace repose notamment sur les éducateurs sportifs recruteurs, connus des renseignements mais présents en clubs. Dans les enquêtes de terrain, on constate aussi l'avènement de clubs complètement communautarisés. Par exemple, il y a ce club qui n'accepte pas les licenciés non musulmans ou cet autre, régi par l'ultradroite, qui n'accepte que les blonds aux yeux bleus. **Certains clubs autorisent aussi la prière collective, la musique coranique pendant l'entraînement.** Le problème, ce n'est pas d'avoir des codes religieux et culturels différents, le problème c'est d'imposer un changement de comportement aux autres. »

Comment expliquer le fait que le sport soit un domaine de prédilections pour les prédicateurs ?

« Le sport est le lieu de toutes les permissivités. C'est un domaine où l'on peut faire plein de choses, qui bénéficie d'une bienveillance institutionnelle. On a du mal à le contrôler, à le fliquer, ce n'est pas l'usage. On a d'ailleurs connu ce problème avec le dopage. **Et puis le sport, c'est aussi un marché colossal. Qui dit business, dit protection du business.** »

Comment prévenir les risques de radicalisation quand on est éducateur, président de club ?

« On ne peut pas prévenir quelque chose qu'on ne connaît pas et qu'on

n'accepte pas. La plupart des gens ne veulent pas aborder le sujet de peur qu'on stigmatise. Comment faire pour remettre des règles alors qu'on a laissé faire pendant des années ? Le but est de mettre des mots sur des choses qu'ils ne savent pas appréhender. Il faut réussir à parler, à initier le débat. **Je vais oser une comparaison extrême : si un jour un pédophile sévit dans un club, on le dénoncera. Si une personne se radicalise, on n'osera pas forcément le dire.** Or le risque sur les jeunes est réel dans les deux cas. »

En gros, il faut libérer la parole...

« Pour prendre des décisions, il faut que tous les arguments puissent s'exprimer. L' *omertà* permet aux extrêmes de se faire une place. Il va aussi falloir que les pouvoirs publics se réveillent. »

Propos recueillis par F.T. frederique.thisse@republicain-lorrain.fr

Source : Républicain Lorrain